

10-02-22

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi 22 février 2010, à 19 h 30, à la salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Louise Dionne
Nadyne Langlois
Pauline Michaud

MM. Daniel Arseneault
Raynald Caissy, vice-président
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre secondaire)
Jacques Deschênes
Claude Fortin
Steve Gagné
Gilbert Labrie
Jean-Maurice Lechasseur
Luc Marcoux
Alain Rioux
Gaston Rioux (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. La directrice générale adjointe, M^{me} Francine Doucet, et la secrétaire générale, M^{me} Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines
M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles
M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières

Absences motivées :

Noëlla Bourdages
Sara Deschênes
Lise Lévesque
Guy Potvin
Philippe St-Germain
Stéphanie Vill

10-02-22-191

PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCES DES ÉLÈVES

Aucun élève n'est présent à la séance ordinaire du Conseil des commissaires et aucune correspondance n'a été acheminée au président.

10-02-22-192 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune personne du public n'est présente à la séance ordinaire du Conseil des commissaires.

10-02-22-193 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS

M. Gaston Rioux, représentant du Comité de parents, présente un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du Comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

10-02-22-194 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Période de questions et correspondances des élèves;
- 3.0 Période de questions réservée au public;
- 4.0 Période réservée aux commissaires parents;
- 5.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 6.0 **Décision**
 - 6.1 Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires du 1^{er} février 2010 :
 - Approbation;
 - Suivis;
 - 6.2 Répartition des services éducatifs entre les centres – Pour adoption (Francine Doucet) ;
 - 6.3 Calendriers scolaires – Formation générale des jeunes, formation générale des adultes, formation professionnelle (**ajournement du 15 mars 2010**) (Francine Doucet) ;
 - 6.4 Reconnaissance de programmes commission scolaire (**ajournement du 15 mars 2010**) (Francine Doucet) ;
 - 6.5 Liste des disciplines – Formation générale des jeunes, formation générale des adultes, formation professionnelle (**ajournement du 15 mars 2010**) (Francine Doucet) ;
 - 6.6 Engagement – Personnel de soutien régulier à temps plein – 2009-2010 (Rock Bouffard);
 - 6.7 Modification au plan d'effectifs – Personnel professionnel (Rock Bouffard);
 - 6.8 Réfection des blocs sanitaires à l'école D'Auteuil – Paiement final (Carl Ruest) ;
 - 6.9 Cession d'un contrat de transport scolaire – Autorisation (Carl Ruest) ;

- 6.10 Transfert d'un circuit de transport scolaire – Autorisation
(Carl Ruest) ;
- 6.11 Entente avec la Ville de Rimouski – Utilisation de trois locaux à l'école Paul-Hubert pour mesures d'urgence (document déjà déposé) (Carl Ruest) ;
- 6.12 Avenant à l'entente avec la Ville de Rimouski – Utilisation commune de certains locaux et équipements pour fins de loisirs et de sports (Carl Ruest) ;
- 6.13 Vente de terrain à la Ville de Mont-Joli (Carl Ruest) ;
- 6.14 Entente avec la Municipalité de Price – Utilisation commune de certains locaux et équipements de l'école des Cheminots–de St-Rémi et ceux de la Municipalité de Price pour fins de loisirs et de sports (Carl Ruest) ;
- 6.15 Critères de sélection des priorités pour les projets d'amélioration, de modification et de transformation des bâtiments pour l'année 2010-2011 (Carl Ruest) ;
- 6.16 Révision budgétaire 2009-2010 (Marc Girard) ;
- 6.17 Choix de l'institution financière pour la période du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2013 (Marc Girard) ;
- 6.18 Financement du programme Secondaire en spectacle – Demande d'appui (Cathy-Maude Croft) ;
- 6.19 Condoléances – Famille d'Amélie Perreault (Cathy-Maude Croft) ;
- 6.20 Rapport annuel 2008-2009 (**ajournement du 15 mars 2010**) (Cathy-Maude Croft) ;
- 6.21 Félicitations – Certificats de reconnaissance – Implication étudiante (Cathy-Maude Croft) ;
- 6.22 Consultation en vue de la nomination d'un représentant des commissions scolaires au conseil d'administration du Cégep de Rimouski (Cathy-Maude Croft) ;
- 6.23 Déléguées et délégués officiels à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec – Nomination (Cathy-Maude Croft) ;
- 6.24 Déléguées et délégués substitués à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec – Nomination (Cathy-Maude Croft) ;
- 6.25 Déléguées et délégués au Colloque de la Fédération des commissions scolaires du Québec – Nomination (Cathy-Maude Croft) ;
- 7.0 **Information**
- 7.1 Rapport du président ;
- 8.0 Questions nouvelles;
- 9.0 Ajournement de la séance (**15 mars 2010**).

DÉCISION**10-02-22-195 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 1^{ER} FÉVRIER 2010 – APPROBATION ET SUIVIS**

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} février 2010 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

10-02-22-196 RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES CENTRES – POUR ADOPTION

ATTENDU la responsabilité de la Commission scolaire des Phares dans la détermination des services éducatifs dans les centres;

ATTENDU la consultation menée auprès du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis et du Syndicat des professionnelles et professionnels du Bas Saint-Laurent;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'adopter la «Répartition des services éducatifs entre les centres 2010-2011», telle que présentée au document codifié sous le numéro E002-1-1 (10-01).

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

10-02-22-197 ENGAGEMENT – PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER À TEMPS PLEIN

ATTENDU les postes devenus vacants au plan d'effectifs du personnel de soutien;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu d'entériner l'engagement du personnel de soutien suivant à compter de l'année scolaire 2009-2010 :

- M. Gabriel Fortin, opérateur en informatique classe principale.

10-02-22-198 MODIFICATION AU PLAN D'EFFECTIFS – PERSONNEL PROFESSIONNEL

ATTENDU les besoins exprimés par la direction du Centre de formation de Rimouski-Neigette;

ATTENDU les besoins de la Commission scolaire en psychoéducation;

ATTENDU l'analyse effectuée par les Services des ressources humaines;

ATTENDU la nécessité d'assurer une certaine stabilité dans les postes de professionnels pour assurer une rétention du personnel;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de transformer le poste surnuméraire de psychoéducatrice détenu par M^{me} Marie-Christine Gauvin en poste régulier.

10-02-22-199 RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES À L'ÉCOLE D'AUTEUIL – PAIEMENT FINAL

ATTENDU la recommandation de la firme d'architectes Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu, concernant les travaux de réfection des blocs sanitaires à l'école D'Auteuil;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de verser à l'entrepreneur Les Constructions GHM de Rimouski inc., la somme de 12 278,89 \$, représentant le paiement final dans ce projet.

10-02-22-200 CESSION D'UN CONTRAT DE TRANSPORT SCOLAIRE – AUTORISATION

ATTENDU la demande du transporteur Transport LD 2000 enr. à l'effet d'autoriser la cession d'un contrat comprenant deux circuits de transport scolaire qu'il détient avec la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU l'article 44 (section XXI) du contrat de transport qui prévoit que le transporteur ne peut céder en tout ou en partie son contrat de transport sans l'accord écrit au préalable de la Commission scolaire;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'autoriser la cession du contrat numéro 50 comprenant les circuits de transport numéros 203 et 204 au transporteur Transport L.M. Proulx inc. en date du 1^{er} mars 2010.

Cette autorisation est conditionnelle à l'obtention des permis et documents exigibles en vertu du contrat de transport et au respect des dispositions des lois et règlements relatifs au transport scolaire.

10-02-22-201 TRANSFERT D'UN CIRCUIT DE TRANSPORT SCOLAIRE – AUTORISATION

ATTENDU la demande du transporteur Transport ASD inc. à l'effet d'autoriser le transfert d'un circuit de transport scolaire qu'il détient avec la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU l'article 44 (section XIX) du contrat de transport qui prévoit que le transporteur ne peut céder, en tout ou en partie, son contrat de transport sans l'accord écrit au préalable de la Commission scolaire;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'autoriser le transfert du circuit de transport numéro 102 du contrat numéro 60 au transporteur Les Immeubles Mallandain inc. en date du 1^{er} mars 2010.

Cette autorisation est conditionnelle à l'obtention des permis et documents exigibles en vertu du contrat de transport et au respect des dispositions des lois et règlements relatifs au transport scolaire.

10-02-22-202 ENTENTE AVEC LA VILLE DE RIMOUSKI – UTILISATION DE TROIS LOCAUX À L'ÉCOLE PAUL-HUBERT POUR MESURES D'URGENCE

ATTENDU la demande de la Ville de Rimouski à l'effet de pouvoir utiliser trois locaux de l'école Paul-Hubert en cas de mesures d'urgence et de non-disponibilité du Centre de coordination des mesures d'urgence situé au sous-sol de l'hôtel de ville;

ATTENDU l'avis favorable donné par l'école Paul-Hubert à ce sujet;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu d'accepter les termes de l'entente pour l'utilisation par la Ville de Rimouski de trois locaux à l'école Paul-Hubert à des fins de salle de presse en période d'application des mesures d'urgence, telle que présentée par le directeur des Services des ressources matérielles.

10-02-22-203 AVENANT À L'ENTENTE AVEC LA VILLE DE RIMOUSKI – UTILISATION COMMUNE DE CERTAINS LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS POUR FINS DE LOISIRS ET DE SPORTS

ATTENDU l'actuelle entente avec la Ville de Rimouski concernant l'utilisation commune de certains locaux et équipements pour fins de loisirs et de sports adoptée par la résolution n° 07-02-26-199;

ATTENDU l'entente similaire qui avait été convenue avec l'ancienne Municipalité du Bic adoptée par la résolution n° 05-05-30-308;

ATTENDU la récente fusion entre la Municipalité du Bic et la Ville de Rimouski;

ATTENDU la volonté de la Ville de Rimouski et de la Commission scolaire des Phares d'intégrer certains locaux et équipements de l'école de Mont-Saint-Louis à l'entente déjà en vigueur avec la Ville;

Il est proposé par M^{me} Nadyne Langlois et résolu d'accepter les termes de l'avenant suivant, apporté à l'entente avec la Ville de Rimouski concernant l'utilisation commune de certains locaux et équipements pour fins de loisirs et de sports :

«Suite à la fusion entre la Municipalité du Bic et la Ville de Rimouski, il est convenu que l'utilisation du gymnase, des rangements attenants au gymnase et des classes 120 et 122, sauf la cuisine du service de garde de l'école de Mont-Saint-Louis, soient intégrés à l'entente. En contrepartie, la Ville accepte d'intégrer à ladite entente l'utilisation de la salle Curé-Soucy. L'utilisation de ces nouveaux emplacements se fera selon les mêmes conditions prévues à l'entente.»

L'avenant sera annexé à l'entente en vigueur et déposé au Secrétariat général pour consultation éventuelle.

10-02-22-204 VENTE DE TERRAIN À LA VILLE DE MONT-JOLI

ATTENDU l'intérêt démontré par la Ville de Mont-Joli pour une partie du terrain du Centre de formation des adultes de Mont-Joli en vue d'aménager un stationnement pour l'hôtel de ville;

ATTENDU que la vente de ce terrain n'aura pas d'impact sur le fonctionnement du Centre de formation des adultes;

ATTENDU la volonté commune de la Ville de Mont-Joli et de la Commission scolaire de faire bénéficier ses écoles de Mont-Joli du produit de la vente;

ATTENDU l'avis favorable donné par la direction du Centre de formation des adultes quant à cette vente;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de vendre à la Ville de Mont-Joli, la parcelle de terrain sommairement décrite comme suit :

« Extrémité nord-ouest du lot numéro 500-14-P, cadastre de la paroisse de Sainte-Flavie, circonscription foncière de Rimouski, présentant environ 59 mètres de long par environ 21 mètres de large, d'une superficie approximative de 1 239 m² (dénomination exacte à venir), avec circonstances et dépendances, sauf exceptions décrites ci-après, pour la somme de 20,29 \$/m². »

Il est de plus résolu d'inclure les éléments suivants dans l'acte de vente :

- a) Les frais d'arpenteur-géomètre, de notaire et de publication sont à la charge de la Ville de Mont-Joli;
- b) Le déplacement des jeux à conserver vers les écoles des Alizés et Norjoli est à la charge de la Ville de Mont-Joli;
- c) L'installation d'une clôture le long de la nouvelle limite de propriété par la Ville de Mont-Joli.

Il est finalement résolu :

- de demander à la Ville de Mont-Joli de tenter de conserver les arbres présents sur le terrain lors de la construction du stationnement et d'étudier la possibilité de prévoir un passage piétonnier dans la future clôture pour le bénéfice des élèves adultes du Centre de formation des adultes;
- de remettre le produit de la vente en parts égales aux écoles Norjoli et des Alizés afin qu'elles puissent l'affecter à l'acquisition de nouveaux modules de jeux extérieurs.

10-02-22-205 ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE PRICE – UTILISATION COMMUNE DE CERTAINS LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS DE L'ÉCOLE DES CHEMINOTS-DE SAINT-RÉMI ET CEUX DE LA MUNICIPALITÉ DE PRICE POUR FINS DE LOISIRS ET DE SPORTS

ATTENDU la volonté de l'école des Cheminots-de Saint-Rémi et de la Municipalité de Price de mettre à jour l'entente actuelle sur l'utilisation en commun de certains locaux et équipements qu'elles possèdent;

ATTENDU la nécessité de maintenir des modalités d'utilisation de ces équipements et locaux pour respecter les responsabilités et missions respectives des deux parties;

Il est proposé par M. Claude Fortin et résolu d'accepter les termes du nouveau protocole d'entente visant à gérer l'utilisation commune de certains locaux et équipements appartenant à la Commission scolaire et mis à la disposition de l'école des Cheminots–de Saint-Rémi et de la Municipalité de Price.

Cette nouvelle entente annule et remplace toute entente antérieure à ce sujet.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

10-02-22-206 CRITÈRES DE SÉLECTION DES PRIORITÉS POUR LES PROJETS D'AMÉLIORATION, DE MODIFICATION ET DE TRANSFORMATION DES BÂTIMENTS POUR L'ANNÉE 2010-2011

ATTENDU les critères d'évaluation des besoins «d'amélioration, de modification et de transformation des bâtiments» dans le cadre du budget d'investissement présenté pour l'année 2010-2011;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'adopter les critères de sélection définis dans le document «Projets d'amélioration, de modification et de transformation des bâtiments – Critères de sélection des priorités pour l'année 2010-2011».

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

10-02-22-207 RÉVISION BUDGÉTAIRE 2009-2010

ATTENDU la mise à jour du budget 2009-2010 réalisée à partir des résultats aux états financiers de l'année 2008-2009 et de l'évolution des revenus et des dépenses depuis le 1^{er} juillet 2009;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'accepter cette mise à jour des dépenses et des revenus du budget 2009-2010, à titre de rapport d'étape.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

10-02-22-208 CHOIX DE L'INSTITUTION FINANCIÈRE POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JUILLET 2010 AU 30 JUIN 2013

ATTENDU que la Commission scolaire doit retenir les services d'une institution financière pour effectuer ses opérations bancaires du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2013;

ATTENDU la proposition présentée par la Caisse Desjardins de Rimouski;

ATTENDU l'analyse faite en comité de vérification;

ATTENDU l'analyse faite en comité plénier;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu de retenir les services de la Caisse Desjardins de Rimouski à titre d'institution financière à qui seront confiées les opérations bancaires de la Commission scolaire des Phares pour la période débutant le 1^{er} juillet 2010 et se terminant le 30 juin 2013.

10-02-22-209 FINANCEMENT DU PROGRAMME SECONDAIRE EN SPECTACLE – DEMANDE D'APPUI

ATTENDU que le président de la Corporation Secondaire en spectacle sollicite une rencontre avec la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, relativement au financement du programme Secondaire en spectacle;

ATTENDU que l'écart entre le soutien gouvernemental actuel (265 000 \$) et les besoins de base (640 000 \$) confirme la grande précarité du programme;

ATTENDU que la contribution gouvernementale annuelle souhaitée par la Corporation Secondaire en spectacle est de 640 000 \$, soit 35 % des revenus, l'autre partie étant financée par plusieurs partenaires, entre autres des jeunes participants;

ATTENDU qu'un financement insuffisant risque d'obliger la Corporation Secondaire en spectacle à cesser en totalité ou en partie les activités du programme;

ATTENDU qu'une des voies de réussite est d'augmenter l'offre d'activités parascolaires sportives et culturelles, dans le cadre de la mobilisation concertée pour la réussite éducative des jeunes;

ATTENDU, eu égard à la qualité et à l'impact positif du programme Secondaire en spectacle tant chez les jeunes que pour la vie de l'école, qu'il s'avère essentiel de consolider ce programme;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu que la Commission scolaire des Phares appuie la demande présentée par le président de la Corporation Secondaire en spectacle et qu'une demande soit présentée à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin d'assurer un financement adéquat pour consolider le programme Secondaire en spectacle.

Il est également résolu qu'une copie de la présente résolution soit adressée au ministre responsable de la région, aux députés de la région du Bas Saint-Laurent, à l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas Saint-Laurent, à la Fédération des commissions scolaires du Québec et aux commissions scolaires.

10-02-22-210 CONDOLÉANCES – FAMILLE D'AMÉLIE PERREAULT

Il est proposé par M^{me} Louise Dionne et résolu d'adresser à M. Gino Perreault, ainsi qu'aux membres de sa famille, les plus sincères condoléances de la Commission scolaire des Phares à la suite du décès de sa fille, Amélie Perreault, élève de l'école du Portage-de la Rivière.

10-02-22-211 FÉLICITATIONS – CERTIFICATS DE RECONNAISSANCE – IMPLICATION ÉTUDIANTE

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu d'offrir nos félicitations aux élèves suivants qui ont reçu un certificat de reconnaissance de la Ville de Rimouski pour leur implication étudiante dans le cadre de la Semaine des étudiantes et des étudiants :

◆ Mélanie Sirois Élève en coiffure	Centre de formation de Rimouski-Neigette
◆ Audrey-Ann Beaulieu Élève en 5 ^e secondaire	École Paul-Hubert
◆ Florence Boudreau-Pineault Élève en 2 ^e secondaire	École Langevin
◆ Élizabeth Guévin-Duchesne Élève en 2 ^e secondaire	École Saint-Jean
◆ Ariane Jean-Thorn Élève en 6 ^e année	École Élisabeth-Turgeon
◆ Michaël James McKinnon Élève en 3 ^e année	École de l'Estran
◆ Fabrice Simard Gilbert Élève en 5 ^e année	École de l'Estran
◆ Vanessa Doucet Élève en 5 ^e année	École de l'Estran
◆ Léa Perreault Élève en 4 ^e année	École de l'Estran
◆ Renaud LeBlanc Élève en 3 ^e année	École de l'Estran
◆ Azalé Morneau Élève en 3 ^e année	École de l'Estran

Les élèves Mélanie Sirois et Audrey-Ann Beaulieu ont également reçu une bourse de 100 \$.

10-02-22-212 CONSULTATION EN VUE DE LA NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DES COMMISSIONS SCOLAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE RIMOUSKI

ATTENDU la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* ;

ATTENDU qu'au Cégep de Rimouski, le mandat du représentant des commissions scolaires arrive à échéance ;

ATTENDU qu'il y a lieu de nommer les personnes suivantes pour faire partie de la liste ;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de nommer :

- M^{me} Noëlla Bourdages
- M. Daniel Arseneault
- M. Gaston Rioux

pour faire partie des candidatures qui seront représentatives des commissions scolaires et qui permettra au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de nommer la personne pour siéger au conseil d'administration du Cégep de Rimouski.

10-02-22-213 DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS OFFICIELS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET AU COLLOQUE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC – NOMINATION

Monsieur le président appelle les propositions de mises en candidature à titre de déléguées et délégués officiels à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, pour l'année 2009-2010;

Les personnes suivantes soumettent leur candidature :

- M^{me} Noëlla Bourdages;
- M. Alain Rioux;
- M. Daniel Arseneault.

ATTENDU qu'en vertu des règlements de la Fédération des commissions scolaires du Québec, la Commission scolaire des Phares a le droit de désigner quatre personnes comme déléguées auprès de la Fédération;

ATTENDU que le président fait partie d'office des déléguées et délégués officiels à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

ATTENDU que le Conseil des commissaires souhaite que le vice-président fasse partie d'office des déléguées et délégués officiels à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

ATTENDU les échanges intervenus entre les candidats intéressés;

Il est proposé par M^{me} Louise Dionne et résolu de nommer, à titre de déléguées et délégués officiels à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, pour l'année 2009-2010, les commissaires suivants :

- M. Raymond Tudeau, président;
- M. Raynald Caissy, vice-président;
- M^{me} Noëlla Bourdages;
- M. Alain Rioux.

Il est également résolu de déléguer ces mêmes personnes au Colloque de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

10-02-22-214 DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS SUBSTITUTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC – NOMINATION

Monsieur le président appelle les propositions de mises en candidature à titre de déléguées et délégués substitués à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, pour l'année 2009-2010 :

- M. Daniel Arseneault soumet sa candidature.

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de nommer à titre de délégué substitut à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, pour l'année 2009-2010, le commissaire suivant :

- M. Daniel Arseneault.

10-02-22-215 DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS AU COLLOQUE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC – NOMINATION

ATTENDU que les déléguées et délégués officiels à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, soit M. Raymond Tudeau, président, M. Raynald Caissy, vice-président, M^{me} Noëlla Bourdages et M. Alain Rioux sont également délégués au Colloque de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire de déléguer une autre personne pour participer au Colloque 2009-2010 de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

Il est proposé par M. Claude Fortin et résolu de déléguer la personne suivante au Colloque de la Fédération des commissions scolaires du Québec :

- M. Daniel Arseneault.

10-02-22-216 INFORMATION

Le sujet suivant est traité à titre d'information :

- a) Rapport du président;

10-02-22-217 QUESTIONS NOUVELLES

Aucun sujet n'est soumis.

10-02-22-218 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 20 h 29, il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu d'ajourner la séance au **lundi 15 mars 2010 à 19 h 30.**

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 FÉVRIER 2010

NUMÉRO DE RÉOLUTION :

TITRE :

10-02-22-191	Période de questions et correspondances des élèves
10-02-22-192	Période de questions réservée au public
10-02-22-193	Période réservée aux commissaires parents
10-02-22-194	Adoption de l'ordre du jour
Décision	
10-02-22-195	Procès-verbal de la séance extraordinaire du 1 ^{er} février 2010 – Approbation et suivis
10-02-22-196	Répartition des services éducatifs entre les centres – Pour adoption
10-02-22-197	engagement – personnel de soutien régulier à temps plein
10-02-22-198	Modification au plan d'effectifs – Personnel professionnel
10-02-22-199	Réfection des blocs sanitaires à l'école D'Auteuil – Paiement final
10-02-22-200	Cession d'un contrat de transport scolaire – Autorisation
10-02-22-201	Transfert d'un circuit de transport scolaire – Autorisation

10-02-22-202	Entente avec la Ville de Rimouski – Utilisation de trois locaux à l'école Paul-Hubert pour mesures d'urgence
10-02-22-203	Avenant à l'entente avec la Ville de Rimouski – Utilisation commune de certains locaux et équipements pour fins de loisirs et de sports
10-02-22-204	Vente de terrain à la Ville de Mont-Joli
10-02-22-205	Entente avec la Municipalité de Price – Utilisation commune de certains locaux et équipements de l'école des Cheminots–de Saint-Rémi et ceux de la Municipalité de Price pour fins de loisirs et de sports
10-02-22-206	Critères de sélection des priorités pour les projets d'amélioration, de modification et de transformation des bâtiments pour l'année 2010-2011
10-02-22-207	Révision budgétaire 2009-2010
10-02-22-208	Choix de l'institution financière pour la période du 1 ^{er} juillet 2010 au 30 juin 2013
10-02-22-209	Financement du programme Secondaire en spectacle – Demande d'appui
10-02-22-210	Condoléances – Famille d'Amélie Perreault
10-02-22-211	Félicitations – Certificats de reconnaissance – Implication étudiante
10-02-22-212	Consultation en vue de la nomination d'un représentant des

commissions scolaires au conseil
d'administration du Cégep de
Rimouski

10-02-22-213

Déléguées et délégués officiels à
l'Assemblée générale et au
Colloque de la Fédération des
commissions scolaires du Québec
– Nomination

10-02-22-214

Déléguées et délégués substitués
à l'Assemblée générale de la
Fédération des commissions
scolaires du Québec – Nomination

10-02-22-215

Déléguées et délégués au
Colloque de la Fédération des
commissions scolaires du Québec
– Nomination

10-02-22-216

Information

10-02-22-217

Questions nouvelles

10-02-22-218

Ajournement de la séance